

# ROUBAIX

LILLE, 16, rue d'Angleterre — Grande-Rue, 84, ROUBAIX

**CONDITIONS :**  
Par la Poste, De 10 à 20 exemplaires, 10 francs.  
De 20 à 50 exemplaires, 15 francs.  
De 50 à 100 exemplaires, 20 francs.  
De 100 à 500 exemplaires, 30 francs.  
De 500 à 1000 exemplaires, 40 francs.  
De 1000 à 5000 exemplaires, 50 francs.  
De 5000 à 10000 exemplaires, 60 francs.  
De 10000 à 50000 exemplaires, 70 francs.  
De 50000 à 100000 exemplaires, 80 francs.  
De 100000 à 500000 exemplaires, 90 francs.  
De 500000 à 1000000 exemplaires, 100 francs.  
De 1000000 à 5000000 exemplaires, 110 francs.  
De 5000000 à 10000000 exemplaires, 120 francs.  
De 10000000 à 50000000 exemplaires, 130 francs.  
De 50000000 à 100000000 exemplaires, 140 francs.  
De 100000000 à 500000000 exemplaires, 150 francs.  
De 500000000 à 1000000000 exemplaires, 160 francs.  
De 1000000000 à 5000000000 exemplaires, 170 francs.  
De 5000000000 à 10000000000 exemplaires, 180 francs.  
De 10000000000 à 50000000000 exemplaires, 190 francs.  
De 50000000000 à 100000000000 exemplaires, 200 francs.  
De 100000000000 à 500000000000 exemplaires, 210 francs.  
De 500000000000 à 1000000000000 exemplaires, 220 francs.  
De 1000000000000 à 5000000000000 exemplaires, 230 francs.  
De 5000000000000 à 10000000000000 exemplaires, 240 francs.  
De 10000000000000 à 50000000000000 exemplaires, 250 francs.  
De 50000000000000 à 100000000000000 exemplaires, 260 francs.  
De 100000000000000 à 500000000000000 exemplaires, 270 francs.  
De 500000000000000 à 1000000000000000 exemplaires, 280 francs.  
De 1000000000000000 à 5000000000000000 exemplaires, 290 francs.  
De 5000000000000000 à 10000000000000000 exemplaires, 300 francs.

## Avis à nos Correspondants

## UN NOUVEAU FEUILLETON

## La Croix du Nord commence demain un nouveau feuilleton

## La Tonne d'Or

Par Paul Féval

Il a fait faire un nombre important de placards-réclames, avec gravures et couleurs, en vue de lancer ce feuilleton et faire de la propagande pour le journal.

Vous avez dans nos propagandistes, correspondants et porteurs, que nous leur enverrons gratuitement, avec les journaux de demain, jeudi, un grand nombre de placards double de nombre des journaux qu'ils reçoivent ordinairement.

Sous les prions de distribuer ou faire distribuer ces placards de propagande à leurs concitoyens lecteurs de la CROIX DU NORD et aux personnes susceptibles de s'y associer.

## DEPÊCHES DE LA NUIT

### CHÈZ LES MINEURS

La grève entre partisans et adversaires de la grève générale continue.

Les adhérents du Syndicat des mineurs de Firminy viennent de voter un ordre du jour approuvant l'attitude des citoyens Mézières et Besson dans leurs tournées du Nord et du Pas-de-Calais, constatant avec mépris l'attitude des Evard, Lamendin et Basly à la réunion de Lens, dans le but d'empêcher de parler les deux députés envoyés par la Fédération régionale de la Loire, demandant la radiation de Cotte comme secrétaire de la Fédération nationale, etc.

### LA TRIPLE

Londres. — Le correspondant à Rome du Daily-News dit que les négociations entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche se poursuivent favorablement et que la triple alliance peut être considérée comme déjà renouvelée.

On croit savoir que les différentes clauses n'ont subi que quelques modifications sans importance, mais des changements importants auraient été apportés dans l'accord secret entre les trois souverains ayant surtout pour but de braver, dans toutes les circonstances, une attitude plus amicale envers la France.

### LA GRACE DE PENOY

Aujourd'hui mercredi à midi, en audience solennelle de la Cour d'appel, aura lieu l'interdiction des lettres de grâce de Penoy dont le peine de mort a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

— Au tissage de M. J. Robin, rue de France, une ouvrière, Marie Viala, 31 ans, demeurant rue de Valenciennes, blessée à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un dégraisseur, Louis Beaumais, 74 ans, demeurant rue Beaumais, cour Fremaux, travaillant chez M. Motte et Mellissoux, rue de Coq-Français, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

— Une poignesse, Céline Delainne, 36 ans, demeurant rue de la Conférence, cour Fremaux, travaillant au peignage de M. Allart, Grande-Rue, blessée à la main droite.

— Un garde d'écure, Florimond Decoinché, 30 ans, demeurant rue des Charpentiers, cour Paulin, travaillant au service de la ville, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un garçon brasseur, Jean Minsherghe, 39 ans, demeurant rue Barbe-d'Or, travaillant à la Brasserie roubaissienne, boulevard d'Halluin, blessé au poignet gauche, 15 jours de repos.

— Un homme de peine, Henri Houckindt, 31 ans, rue d'Anzin, travaillant chez M. Emile Vandeur, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

— Une poignesse, Marie Villet, 21 ans, rue de Leers, maisons Dalcourt, 3, travaillant chez M. Grillois, rue du Pile, blessée au poignet droit, 12 jours de repos.

### Relieurs et Encadrements

Faites relier vos livres et manuscrits, et encadrer vos gravures, chez Mlle Louise VOLCKE, rue Valenciennes, 7, Roubaix.

### M. les cambrioleurs continuent...

Dans la soirée de dimanche, entre 7 h. et 10 h., pendant une absence de M. Bruno Cardon, coiffeur, demeurant rue Turbot, 108, la serrure de la porte donnant sur la rue a été brisée et les cambrioleurs ont pénétré dans la maison. Derangés probablement, on n'ayant rien trouvé à leur goût, ils sont partis sans rien emporter.

Un qui s'entraîne pas... Dans la soirée de lundi, un cambrioleur inconnu a brisé une vitre à la vitrine de M. Arthur Monard, marchand de rubans, rue de la Guinguette et a enlevé une paire de gants et une paire de chaussures.

A qui la voiture? — Un garçon de 14 ans, Jules Bellus, demeurant boulevard de Metz, a trouvé un Humber, une petite voiture de marchand de cravates qu'il tient à la disposition de celui qui la perd.

A qui la montre? — La jeune Madeleine Desbarbès, demeurant rue des Voages, 37, s'est trouvée, dimanche, rue du Fresnoy, une montre en argent, qu'elle tient à la disposition de son propriétaire.

### Enterréments du 8 janvier

M. Louis Stanislas Delcambre, 10 h., Saint-Martin — M. Charles Derambure, 9 h., Notre-Dame.

### Etat-civil de Roubaix du 7 janvier 1902

Nécessaires. — Genevieve Dubar, rue de Lille, 10, Arthur Lejeune, rue St-Louis, cour Lafayette, 4, Thérèse Ercand, rue du Grand-Chemin, 14, — Marie Nollet, r. Inkerman, 109, — Louise Balastric, rue de Coq-Français, 169.

## Le grand centre d'industrie est Mulhouse

conçu par ses filatures, ses manufactures de tissage et d'impression, ses écoles, ses fabriques de draps et de machines.

La majeure partie des habitants parle la langue allemande; on y trouve cependant quelques villages de langue française.

Du reste, notre langue est rigoureusement interdite dans les délibérations et les actes officiels.

## Propos d'un Roubaisien

Il est de fait que la réunion électorale du Théâtre-Couvreur, organisée lundi soir, par les collectivistes, a été plutôt froide.

Il n'y avait pas l'emballement habituel des auditeurs pour les conférenciers.

L'Acévir lui-même le constate en ces lignes:

« La salle n'était pas très enthousiaste. M. Guéde se vante d'avoir perdu de son prestige d'ancien député par les élections de dimanche, et de sa candidature législative et même avec plus de chaleur qu'il n'en a mis à défendre la municipalité. »

Du reste, les orateurs sentaient si bien n'avoir pas la salle dans la main, que pour faire éclater les applaudissements, ils ont dû recourir aux tirades mensongères coutumières.

C'est ainsi que le citoyen Baillou, pour expliquer le déficit des finances de l'Administration Carotte, est allé jusqu'à dire que la faute en était aux conseillers de la minorité.

C'est de même pour le maire de Lille qui a osé comparer l'Administration sage et prudente de M. Lagache, avec l'Administration impévoyante des collectivistes laissant un budget en déficit.

Le citoyen Zévas n'a pas craint lui d'affirmer que c'est par la fraude que M. Motte est député de Roubaix.

Il n'a pas hésité à expliquer pourquoi il n'a pas défendu à la Chambre le projet de taxes de remplacement du maire Carotte et où il était quand ce projet a été repoussé par le Parlement.

Pour avoir un peu de succès auprès des ouvriers bernés qui composent la salle, tous les orateurs ont dû avoir recours aux mensonges les plus grossiers.

Le citoyen Bracke est allé plus loin encore, en affirmant que M. Eugène Motte avait déclaré que « les impôts étaient pour les pauvres ».

Mardi matin, le compte-rendu de l'Égalité de dimanche, sous le titre de discours de Zévas et de Bracke.

C'est que ces deux collectivistes sont rédacteurs au Petit-Son, journal antiministériel, tandis que l'Égalité est un journal mitterandiste et ministériel.

C'est amusant à constater.

### LA GRACE DE PENOY

Aujourd'hui mercredi à midi, en audience solennelle de la Cour d'appel, aura lieu l'interdiction des lettres de grâce de Penoy dont le peine de mort a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

— Au tissage de M. J. Robin, rue de France, une ouvrière, Marie Viala, 31 ans, demeurant rue de Valenciennes, blessée à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un dégraisseur, Louis Beaumais, 74 ans, demeurant rue Beaumais, cour Fremaux, travaillant chez M. Motte et Mellissoux, rue de Coq-Français, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

— Une poignesse, Céline Delainne, 36 ans, demeurant rue de la Conférence, cour Fremaux, travaillant au peignage de M. Allart, Grande-Rue, blessée à la main droite.

— Un garde d'écure, Florimond Decoinché, 30 ans, demeurant rue des Charpentiers, cour Paulin, travaillant au service de la ville, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un garçon brasseur, Jean Minsherghe, 39 ans, demeurant rue Barbe-d'Or, travaillant à la Brasserie roubaissienne, boulevard d'Halluin, blessé au poignet gauche, 15 jours de repos.

— Un homme de peine, Henri Houckindt, 31 ans, rue d'Anzin, travaillant chez M. Emile Vandeur, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

— Une poignesse, Marie Villet, 21 ans, rue de Leers, maisons Dalcourt, 3, travaillant chez M. Grillois, rue du Pile, blessée au poignet droit, 12 jours de repos.

### Relieurs et Encadrements

Faites relier vos livres et manuscrits, et encadrer vos gravures, chez Mlle Louise VOLCKE, rue Valenciennes, 7, Roubaix.

### M. les cambrioleurs continuent...

Dans la soirée de dimanche, entre 7 h. et 10 h., pendant une absence de M. Bruno Cardon, coiffeur, demeurant rue Turbot, 108, la serrure de la porte donnant sur la rue a été brisée et les cambrioleurs ont pénétré dans la maison. Derangés probablement, on n'ayant rien trouvé à leur goût, ils sont partis sans rien emporter.

Un qui s'entraîne pas... Dans la soirée de lundi, un cambrioleur inconnu a brisé une vitre à la vitrine de M. Arthur Monard, marchand de rubans, rue de la Guinguette et a enlevé une paire de gants et une paire de chaussures.

A qui la voiture? — Un garçon de 14 ans, Jules Bellus, demeurant boulevard de Metz, a trouvé un Humber, une petite voiture de marchand de cravates qu'il tient à la disposition de celui qui la perd.

A qui la montre? — La jeune Madeleine Desbarbès, demeurant rue des Voages, 37, s'est trouvée, dimanche, rue du Fresnoy, une montre en argent, qu'elle tient à la disposition de son propriétaire.

### Enterréments du 8 janvier

M. Louis Stanislas Delcambre, 10 h., Saint-Martin — M. Charles Derambure, 9 h., Notre-Dame.

### Etat-civil de Roubaix du 7 janvier 1902

Nécessaires. — Genevieve Dubar, rue de Lille, 10, Arthur Lejeune, rue St-Louis, cour Lafayette, 4, Thérèse Ercand, rue du Grand-Chemin, 14, — Marie Nollet, r. Inkerman, 109, — Louise Balastric, rue de Coq-Français, 169.

## Le Chef-d'œuvre de Barrère

La presse anticléricale du Nord, faisant écho aux grands journaux parisiens de même couleur, exulte du rapprochement qui se produit entre la France et l'Italie et considère comme une victoire la signature d'un accord franco-italien.

Bientôt Barrère, l'ex-communard, actuellement ambassadeur près de Victor-Emmanuel III, se fait déclarer l'ennemi des Rôchelleux, des Meternich, et, parce qu'il a négocié ce rapprochement, on le proclamerait grand homme.

Il y a quarante-deux ans nous fîmes un marché de dupes, en prenant en mains la cause de l'Italie, nous déclarâmes la guerre à l'Autriche, et, pour tout profit, nous héritâmes d'une grande puissance menaçant notre frontière des Alpes. Le roi de Piémont nous laissait les montagnes de Savoie et la terre de Nice, maigre lopin, tandis que nos victoires, notre sang et notre argent lui valaient de s'étendre jusqu'en Sicile.

Depuis ce roitelet, devenu grand souverain, nous a fait la mine et a réservé toutes ses ruses et tous ses hommages à l'Allemagne.

Mais l'amitié allemande a coté cher: c'est un jeu qui ne peut toujours durer. L'Italie a souffert des barrières économiques que son mauvais vouloir a élevées contre la France.

Si diplomate restée est arrivée à les abaisser et maintenant nous sommes à la veille d'une entente cordiale avec le monarque qui est tout à la fois le gélier du Pape et le prisonnier des Loges.

Pour se rapprocher de nous, il s'est sans doute éloigné de l'Allemagne, et son gouvernement a dû répondre à nos avances par des avantages équivalents.

Erreur complète! L'Italie ne prétend aucunement nous faire bénéficier de ses avantages.

C'est-à-dire l'ingratitude dont elle a toujours récompensé les services de la France, et gardera en même temps son attitude d'humilité à l'égard du despote allemand.

A nos politesses et à nos services elle se réserve d'opposer l'insolence pour ne pas froisser le Teuton qui a su l'habituer au poids de sa bourse depuis longues années.

L'Italie ne veut pas renoncer à la Triple-Alliance. L'organe officieux du ministère italien, la Tribuna ne veut pas nous laisser en proie aux illusions faciles:

« La France, dit-elle, aurait tort de se figurer que l'amitié italienne envers elle peut troubler d'autres amitiés ou remplacer d'autres alliances. »

Si, malgré les leçons du passé, elle tombait dans cette erreur, l'harmonie actuelle se transformerait en méintelligence, et l'attitude de la France prêterait tout son caractère de généralité.

Et Barrère à lui cela, ou bien il est fou et traite, ou il a dû se dire que le gouvernement italien le roulit et avec lui la France, son pays, dans des proportions qui menacent d'être déstabilisées.

Mais la presse juive, internationale, maçonnique, le comble d'élégance parce qu'il a sacrifié notre prospérité matérielle et notre influence morale au profit d'un gouvernement qui est le docile instrument de la Mac. contre l'Eglise et contre le Pape.

Au qu'il d'Orsay on croit avoir fait acte de grande politique; au Quirinal on se frotte les mains, mais on ne donne rien.

Quand comprendra-t-on qu'il est impossible à la France de faire de la politique amicale soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sans compromettre gravement les intérêts matériels et la grandeur morale du pays?

## ET LA LIBERTÉ ?

Il ne se passe pas de jour sans que le Progrès ou le Réveil, ces frères ennemis qui s'opposent en Mac., ne fassent appel à l'intervention gouvernementale contre la liberté.

Hier encore c'était le Réveil qui faisait part à ses lecteurs des craintes que lui inspire pour la République, un livre décrié que le Petit Ardennais, feuille de chou mac., des bords de la Meuse.

Il y a eu un catéchisme, dit le Petit Ardennais, mais son dire est sujet à caution; il est recommandé aux électeurs de « voter pour les candidats dévoués à l'Eglise et à la religion », et l'on fait un devoir aux parents de « supplier, près de leurs enfants, les maîtres qui ne vont pas à l'Eglise et qui ne donnent pas l'exemple de l'accomplissement des devoirs religieux ».

Et là-dessus un catéchisme, que, pour voter, l'électeur devra prendre le mot d'ordre de son curé. Il en appelle au grand chef de l'Université pour mettre un terme à la marque de défiance à l'égard des instituteurs.

Tout bon citoyen qui faites-vous du bon sens et de la liberté?

Il n'est pas nécessaire de consulter son curé pour distinguer les candidats opposés à la religion. Et d'ailleurs, consulter c'est sage, et autant consulter son curé que le maître ou l'enseignant fort en bouche de l'endroit.

Si l'on supprime la liberté de consulter qui l'on veut, et la liberté de donner conseil, à quel bon être citoyen et vivre en une société civilisée? Autant devenir esclave parmi les sauvages.

Et nous ne voyons pas le ministre de l'Instruction publique intervenant contre les parents qui veulent que leurs enfants échappent à l'influence néfaste des instituteurs sans religion.

Si les instituteurs sont libres de ne pas avoir plus de religion que les animaux, pourquoi refuser aux parents la liberté d'élever l'oeur de leurs enfants jusqu'à la crainte et l'amour de Dieu par la pratique salutaire de la religion.

Quand on est intelligent, cela paraît clair comme de l'eau de roche?

Mais pour le sectaire, adieu le bon sens et l'intelligence dès qu'il s'agit de la liberté religieuse des autres.

## EPIORIE LENFANT

178, rue Léon Gambetta

Vend le meilleur marché de tout Lille

## LILLE

An Parquet. — M. Davaine, juge d'instruction, a entendu, très probablement pour le dossier de la Liberté, Successivement MM. Trolet, cafetier, beau-frère de Hauw; Gremmel, dessinateur à Canteleu, et sa femme (M. Gremmel a été témoin du drame); Colin, agent de police; Hubatzer, armurier, Grand-Place; Bonte, représentant de la brasserie de Frelinghien, qui a été l'établissement Hauw à M. Trolet, ont été confrontés avec l'accusé.

Les témoins n'ont fait que confirmer leurs

## Le Chef-d'œuvre de Barrère

La presse anticléricale du Nord, faisant écho aux grands journaux parisiens de même couleur, exulte du rapprochement qui se produit entre la France et l'Italie et considère comme une victoire la signature d'un accord franco-italien.

Bientôt Barrère, l'ex-communard, actuellement ambassadeur près de Victor-Emmanuel III, se fait déclarer l'ennemi des Rôchelleux, des Meternich, et, parce qu'il a négocié ce rapprochement, on le proclamerait grand homme.

Il y a quarante-deux ans nous fîmes un marché de dupes, en prenant en mains la cause de l'Italie, nous déclarâmes la guerre à l'Autriche, et, pour tout profit, nous héritâmes d'une grande puissance menaçant notre frontière des Alpes. Le roi de Piémont nous laissait les montagnes de Savoie et la terre de Nice, maigre lopin, tandis que nos victoires, notre sang et notre argent lui valaient de s'étendre jusqu'en Sicile.

Depuis ce roitelet, devenu grand souverain, nous a fait la mine et a réservé toutes ses ruses et tous ses hommages à l'Allemagne.

Mais l'amitié allemande a coté cher: c'est un jeu qui ne peut toujours durer. L'Italie a souffert des barrières économiques que son mauvais vouloir a élevées contre la France.

Si diplomate restée est arrivée à les abaisser et maintenant nous sommes à la veille d'une entente cordiale avec le monarque qui est tout à la fois le gélier du Pape et le prisonnier des Loges.

Pour se rapprocher de nous, il s'est sans doute éloigné de l'Allemagne, et son gouvernement a dû répondre à nos avances par des avantages équivalents.

Erreur complète! L'Italie ne prétend aucunement nous faire bénéficier de ses avantages.

C'est-à-dire l'ingratitude dont elle a toujours récompensé les services de la France, et gardera en même temps son attitude d'humilité à l'égard du despote allemand.

A nos politesses et à nos services elle se réserve d'opposer l'insolence pour ne pas froisser le Teuton qui a su l'habituer au poids de sa bourse depuis longues années.

L'Italie ne veut pas renoncer à la Triple-Alliance. L'organe officieux du ministère italien, la Tribuna ne veut pas nous laisser en proie aux illusions faciles:

« La France, dit-elle, aurait tort de se figurer que l'amitié italienne envers elle peut troubler d'autres amitiés ou remplacer d'autres alliances. »

Si, malgré les leçons du passé, elle tombait dans cette erreur, l'harmonie actuelle se transformerait en méintelligence, et l'attitude de la France prêterait tout son caractère de généralité.

Et Barrère à lui cela, ou bien il est fou et traite, ou il a dû se dire que le gouvernement italien le roulit et avec lui la France, son pays, dans des proportions qui menacent d'être déstabilisées.

Mais la presse juive, internationale, maçonnique, le comble d'élégance parce qu'il a sacrifié notre prospérité matérielle et notre influence morale au profit d'un gouvernement qui est le docile instrument de la Mac. contre l'Eglise et contre le Pape.

Au qu'il d'Orsay on croit avoir fait acte de grande politique; au Quirinal on se frotte les mains, mais on ne donne rien.

Quand comprendra-t-on qu'il est impossible à la France de faire de la politique amicale soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sans compromettre gravement les intérêts matériels et la grandeur morale du pays?

## ET LA LIBERTÉ ?

Il ne se passe pas de jour sans que le Progrès ou le Réveil, ces frères ennemis qui s'opposent en Mac., ne fassent appel à l'intervention gouvernementale contre la liberté.

Hier encore c'était le Réveil qui faisait part à ses lecteurs des craintes que lui inspire pour la République, un livre décrié que le Petit Ardennais, feuille de chou mac., des bords de la Meuse.

Il y a eu un catéchisme, dit le Petit Ardennais, mais son dire est sujet à caution; il est recommandé aux électeurs de « voter pour les candidats dévoués à l'Eglise et à la religion », et l'on fait un devoir aux parents de « supplier, près de leurs enfants, les maîtres qui ne vont pas à l'Eglise et qui ne donnent pas l'exemple de l'accomplissement des devoirs religieux ».

Et là-dessus un catéchisme, que, pour voter, l'électeur devra prendre le mot d'ordre de son curé. Il en appelle au grand chef de l'Université pour mettre un terme à la marque de défiance à l'égard des instituteurs.

Tout bon citoyen qui faites-vous du bon sens et de la liberté?

Il n'est pas nécessaire de consulter son curé pour distinguer les candidats opposés à la religion. Et d'ailleurs, consulter c'est sage, et autant consulter son curé que le maître ou l'enseignant fort en bouche de l'endroit.

Si l'on supprime la liberté de consulter qui l'on veut, et la liberté de donner conseil, à quel bon être citoyen et vivre en une société civilisée? Autant devenir esclave parmi les sauvages.

Et nous ne voyons pas le ministre de l'Instruction publique intervenant contre les parents qui veulent que leurs enfants échappent à l'influence néfaste des instituteurs sans religion.

Si les instituteurs sont libres de ne pas avoir plus de religion que les animaux, pourquoi refuser aux parents la liberté d'élever l'oeur de leurs enfants jusqu'à la crainte et l'amour de Dieu par la pratique salutaire de la religion.

Quand on est intelligent, cela paraît clair comme de l'eau de roche?

Mais pour le sectaire, adieu le bon sens et l'intelligence dès qu'il s'agit de la liberté religieuse des autres.

## premières déclarations, que nous avons plusieurs fois données.

Nous ne croyons donc pas devoir y revenir d'autant plus que Hauw ne conteste que quelques points de détail sans aucune importance.

Hauw vient d'avertir M. Davaine qu'il a chargé M. d'Hooghe, avocat à la Cour d'appel de Douai, de défendre désormais ses intérêts.

Le juge d'instruction n'attend plus que le rapport de M. Castiaux, chargé d'établir la responsabilité du criminel.

Ce rapport ne tardera pas d'ailleurs à être remis.

Tampsonné. — Lundi, vers dix heures du soir, un mécanicien appartenant au dépôt d'Amiens, Georges Hébert, 39 ans, a été pris entre deux wagons, en gare de Lille.

M. le docteur Dubar, qui lui a donné ses soins, a constaté que Hébert avait une grave contusion à la hanche, et l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Les petites fautes. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Jules D..., 39 ans, journalier, rue des Augustins. — Desiré D..., 38 ans, rue du Ballon, pour bris de clôture et ivresse. — Un sieur Désiré Duthoit, 25 ans, sans domicile fixe, a été arrêté pour mendicité.

Dans un jardin. — La nuit dernière, des raffaiteurs se sont introduits dans le jardin de Blanc-Mesnil, situé rue du Grand-Ballon.

Ils ont fracturé la porte d'un petit pavillon et en ont enlevé une armoire et le vaisseau qu'elle renfermait.

La police du VIII<sup>e</sup> arrondissement a ouvert une enquête.

Défonce! — Une voiture de charbon, appartenant à M. Brouta, est entrée en collision, mardi, vers midi, porte d'Aras, avec un car de ligne G. Le tablier du tramway a été fortement défoncé.

Déjà? — Les tramways électriques ne fonctionnent pas encore, et voilà déjà un incident. Mardi matin, au coin des rues Gantois et des Postes, un camion de brasseur a endommagé assez sérieusement un de ces joies (7 poteaux) qui doivent servir à électrifier nos tramways.